



## Déclaration liminaire FSU

CTA du 15 mars

Monsieur le Directeur, Madame la Secrétaire générale,

Ce CTA se tient dans un contexte international complexe et anxiogène. Les attaques militaires lancées par le président russe contre l'Ukraine constituent une grave agression et une grave violation du droit international. La FSU condamne ces attaques avec fermeté, appelle à la paix et affirme sa solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens et avec les Russes qui se mobilisent, dans un contexte répressif important, pour dénoncer l'offensive armée. La FSU, membre de Solidarité laïque, appelle à participer à la campagne de soutien aux réfugié.e.s en provenance d'Ukraine et des victimes de la guerre

La guerre en Ukraine a des conséquences humaines terribles : des civil.e.s meurent sous les bombardements et des centaines de milliers de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, fuient leur pays en guerre. Le gouvernement a indiqué que la France prendra sa part dans l'accueil des toutes et tous les réfugié.e.s. Elle renoue ainsi avec sa tradition humaniste d'accueil des réfugié.e.s. Cela implique en revanche de le faire sans opérer de tri selon la nationalité des migrant.e.s et de rompre avec les politiques indignes qui ont été menées en particulier ces cinq dernières années.

Dans ce contexte, la FSU exige qu'un effort particulier soit fait pour l'accueil et la scolarisation des jeunes réfugié.e.s, Ukrainien.ne.s ou non. Cela passe notamment par le renforcement des UPE2A. Dans notre académie, ces structures sont sous tension, faisant face à une baisse de moyens, dont les élèves qui en ont le plus besoin subissent les conséquences.

L'Education nationale s'honorerait d'être à la hauteur des enjeux d'accueil et de scolarisation de toutes et tous les élèves plutôt que de s'abaisser à une gestion purement comptable de ses moyens, synonyme de renoncement indigne du service public aux valeurs humanistes qu'il doit porter. C'est pourquoi nous demandons à l'académie d'accéder aux demandes des personnels UPE2A qui ont été reçus en audience, mais également de mettre en œuvre tous les moyens humains possibles (enseignant.e.s, psyEN, assistant.e.s sociaux et infirmières notamment) pour réaliser cet accueil dans les meilleures conditions possibles.

Nous condamnons une nouvelle fois également l'intervention de forces policières face à nos collègues qui s'étaient rassemblé.e.s le 16 février devant le Rectorat pour exprimer leur colère, pacifiquement, face aux manques de moyens pour préparer la rentrée. C'est une première, qui marquera les esprits. Tourner le dos ainsi à la profession qui exprime les remontées du terrain est déjà en soi violent symboliquement. Le rectorat ne peut se retrancher uniquement derrière le préfet sur cette question.

Concernant la préparation de rentrée 2022 qui nous occupe pendant ce CTA, la FSU exprime son inquiétude. Si les suppressions de postes sont masquées par des suppressions sur chaires vacantes (la plupart bloquées ou dues à des départs en retraite), elles ne masquent pas l'appauvrissement des heures d'enseignement devant les élèves, la baisse des petits groupes, la baisse de l'offre en langues. Pour nos collègues aussi les heures supplémentaires imposées (2h quasiment systématiquement), dans des classes aux effectifs lourds, compliquent et alourdissent la charge de travail. Pour nos collègues TZR cela a également pour conséquence une hausse des BMP à petite quotité, donc des affectations sur plusieurs établissements (3, bientôt 4 ?) avec une multiplication de niveaux également. Les attermolements du ministère à revaloriser notre métier passent également par cette pression accrue sur les services, les heures supplémentaires, les effectifs lourds. Ajoutez à cela des salaires qui dévissent et la coupe est pleine.

Ce jeudi 17 mars, une nouvelle fois, la fonction publique sera dans la rue. La revalorisation salariale qu'elle entend obtenir passe par des signes tangibles, forts et concrets. Un salaire à la hauteur de l'investissement de nos collègues, sans tâche supplémentaire, sans concurrence entre personnels, sans condition, sans délais. Contrairement à ce qui est dit dans les médias et relayé par l'Académie, les personnels de l'Education Nationale n'ont pas bénéficié d'une revalorisation historique et ce ne sont pas les dernières annonces du candidat-président qui sont de nature à nous rassurer. De plus, l'annonce hier dans la presse et non dans les négociations avec les organisations syndicales et à la veille d'une mobilisation du dégel du point d'indice, si elle va dans le bon sens, est encore très vague et également interpelle quant au calendrier. Le nouveau dialogue social passe donc sans dialogue avec les organisations syndicales, par le biais d'annonces floues, non chiffrées, non datées pour faire affichage et bonne presse et peu de vagues avant les élections.

Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre plus vive inquiétude suite aux propos d'Emmanuel Macron, il y a quelques jours, à l'occasion d'un pseudo-échange retransmis dans les médias avec des citoyen.ne.s trié.e.s sur le volet. Promettant un « *immense chantier* », ce dernier a déclaré : « *Nous devons réformer le lycée professionnel sur le modèle de ce qu'on a fait pour l'apprentissage* ». Nous savons pertinemment ce que cela signifie : l'entrée en force du patronat dans les lycées professionnels avec une mainmise accrue sur les contenus et la délivrance des diplômes ; des centaines d'heures de cours supprimées au détriment de la formation initiale des élèves ; des élèves rémunéré.e.s quelques centaines d'euros pour leur temps passé en entreprise aux frais de l'État ; la mise à mal du statut des PLP et la dégradation de leurs conditions de travail ; la fermeture pure et simple de filières et d'établissements puisque, selon Emmanuel Macron, « *On laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés* ». Tout cela se traduira par une diminution drastique du nombre de postes de PLP. Pour nous, un tel projet est inacceptable.

Dans le premier degré, les résultats des permutations sont arrivés la semaine dernière et ils sont catastrophiques : cette année, seulement 5,7% des collègues peuvent sortir de Paris suite au mouvement informatisé. Ils-elles étaient 8,1% l'année dernière et 11% l'année précédente. Ce maigre pourcentage ne représente que 49 professeur.e.s des écoles sur 854. Cette année, nouveauté, ils-elles n'ont pu quitter l'Académie que grâce à une permutation. Aucune mutation n'a été permise ! C'est suite aux résultats publiés sur le site du Ministère et à une interpellation de la part du SNUipp-FSU que nous avons appris cette nouvelle disposition : c'est inacceptable !

Il y a urgence à rendre plus attractives les conditions d'exercice au sein de notre département, ce qui passe par une revalorisation très importante de l'indemnité de résidence et par une offre de logements réservés aux enseignant.e.s des écoles bien plus conséquente. Il y a urgence à permettre aux collègues parisiens.ne.s de tout simplement continuer à construire leur vie professionnelle et personnelle ailleurs et de mettre un terme à cette souffrance ressentie par nombre d'entre eux et elles d'une vie mise entre parenthèses.

Concernant les évaluations d'école, le SNUipp-FSU s'étonne du zèle de l'Académie à les mettre en place à marche forcée alors qu'il semble que d'autres académies ne le fassent pas, et fassent plutôt le choix de laisser les écoles travailler. Nous souhaiterions vivement, comme demandé en questions diverses, connaître les textes réglementaires sur lesquels s'appuient ces évaluations.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU s'est adressé au DASEN concernant le rattrapage des animations pédagogiques suspendues : qu'en est-il ?

Nous aurons un point spécifique sur les départs en stage CAPPEI mais d'ores et déjà, nous nous inquiétons que les documents ne soient parvenus aux organisations syndicales que le samedi précédent le CTA, et ce après de nombreuses relances. Jusqu'à présent, malgré la volonté nationale manifeste d'exclure les représentant.e.s du personnel, l'Académie avait continué à maintenir les éléments essentiels de dialogue. Nous voyons que ce n'est plus le cas.

Enfin, nous tenions à exprimer notre incompréhension et notre colère face à l'organisation des élections à l'INSPE dans le corps des usager.e.s et des personnels. Alors que nous avons ici même signalé qu'elles ne s'étaient pas tenues, que notre fédération avait alerté et demandé un calendrier réaliste, c'est par hasard que nous avons appris à la veille des vacances leur tenue. Les organisations syndicales n'ont pas été conviées ou informées, placées de fait devant le fait accompli pour constituer des listes, et préparer ces élections à moins de 3 mois de la fin du stage de certains stagiaires. La FSU n'a reçu aucune réponse à ses courriers des mois de novembre et février. Cela au mieux en dit long sur le dialogue et la démocratie interne à l'INSPE, au pire démontre le peu d'intérêt de notre académie pour la représentation au sein des instances.